

Département du LOIRET
Arrondissement d'Orléans
SIVU
de Sully et Saint Père sur Loire
Tél. 02 38 36 20 08

REPUBLIQUE FRANCAISE
Liberté - Egalité - Fraternité

RÉUNION DU S I V U

(Exécution des articles L.2121-10 et L.2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Le Syndicat Intercommunal à Vocation Unique de Sully-sur-Loire et Saint Père-sur-Loire se réunira à la Mairie de Sully-sur-Loire, en Salle Justice :

le Mardi 12 septembre 2023 à 17 h

ORDRE DU JOUR

- 1) Election du Président
- 2) Création d'un poste de Vice-Président
- 3) Election du Vice-Président
- 4) Les délégations au Président
- 5) Adoption du règlement intérieur
- 6) Création de la Commission DSP et désignation de ses membres
- 7) Création de la Commission Appel d'Offres et désignation de ses membres
- 8) Décisions du Président
- 9) Approbation du rapport d'activités annuel du délégataire SUEZ EAU FRANCE
- 10) Adoption du Rapport sur le Prix et la Qualité du Service public de l'eau potable (RPQS) - Exercice 2022

Questions diverses

En mairie, le 1^{er} septembre 2023

Le Vice-président du SIVU,

Jean-Luc RIGLET